

**Séance du 2 octobre 2023**

Nombre de conseillers en exercice :	33
Présents :	24
Absents :	9
Procurations :	8
Votants :	32

Les membres du Conseil Municipal de la commune d'Onet-le-Château se sont réunis le deux octobre deux mille vingt-trois à dix-huit heures trente, à la Maison des Associations, sur la convocation qui leur a été adressée le vingt-six septembre deux mille vingt-trois par Monsieur Jean-Philippe KÉROSLIAN, Maire

**Président** : Jean-Philippe KÉROSLIAN, Maire d'Onet-le-Château

**Présents** : Marie-Noëlle TAUZIN, Christian MAZUC (arrivé à 18h38), Catherine COUFFIN, Raymond BRALEY, Dominique BEC, Didier PIERRE, Sabine MIRAL, Jean-Philippe ABINAL, Gulistan DINCEL, Jean-Louis COSTE, Michel SOULIÉ, Jacques DOUZIECH, Françoise VITIELLO, Jacky MAILLÉ, Rachida EL HAOUARI, Franck TOURNERET, Stanislas LIPINSKI, Jean-Luc PAULAT, Benjamin GOURDON, Ludivine CHATELAIN-NOUIOUA, Elisabeth GUIANCE, Liliane MONTJAUX, Isabelle COURTIAL

**Absents ayant donné pouvoir** : Christine LATAPIE, (pouvoir à Françoise VITIELLO), Valérie ABADIE-ROQUES (pouvoir à Jean-Philippe ABINAL), Fabienne VERNHES (pouvoir à Jean-Philippe KÉROSLIAN), Hakim GACEM (pouvoir à Catherine COUFFIN), Virginie SEXTO (pouvoir à Christian MAZUC), Jean-Marc LACOMBE (pouvoir à Isabelle COURTIAL), Mathieu GINESTET, (pouvoir à Liliane MONTJAUX), Amar GUENDOUZI (pouvoir à Elisabeth GUIANCE)

**Absents excusés** : Christian GIRAUD (arrivé à 18h48)

**Secrétaire de séance** : Marie-Noëlle TAUZIN

**FIN/109-2023**

**Décision modificative 2023 N°2  
Budget Principal**

*Vu l'avis majoritairement favorable après examen des commissions en date du 25 septembre 2023 (pour : 24 ; contre : 0 ; abstentions : 3).*

ENTENDU que le projet de décision modificative concerne les ajustements des crédits de fonctionnement et d'investissement notamment :

- la hausse des budgets consacrés aux dépenses d'électricité, d'eau et de carburant compte tenu de l'augmentation du coût des énergies,
- l'augmentation des dépenses de fournitures pour les travaux en régie,
- l'augmentation des locations immobilières incluant la hausse des charges 2023 et les régularisations de charges 2022 ;
- l'inscription en fonctionnement de l'assurance dommage ouvrage pour la construction de la salle associative d'Onet Village,

- le versement d'une subvention au budget annexe Réseau de Chaleur
- le réajustement des recettes par rapport aux notifications reçues,
- une hausse des dépenses et des recettes d'investissement en régularisation du versement par l'état du bonus écologique non déductible du paiement suite à l'achat de véhicules électrique,
- un ajustement entre chapitres de la section d'investissement notamment pour le versement de fonds de concours au SIEDA pour l'enfouissement des réseaux et les aménagements de maison de Capelle.

CONSIDERANT que les modifications introduites par cette décision peuvent se résumer ainsi :

#### DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chapitre	Article	Objet	Voté BP + BS	Proposition DM2	Total après DM
011	60611	Eau et assainissement	38 700	15 000	53 700
011	60612	Energie - Electricité	519 941	50 000	569 941
011	60613	Chauffage urbain	450 000	-23 000	427 000
011	60622	Carburants	52 000	10 000	62 000
011	606312	Petites fournitures - travaux en régie	191 900	22 100	214 000
011	6132	Locations immobilières	83 800	26 000	109 800
011	6162	Assurance obligatoire dommage - construction	0	13 000	13 000
011	6233	Foires et expositions	53 570	6 600	60 170
65	657363	Subvention Budget annexe Baleine	580 426	-90 000	490 426
65	657363	Subvention Budget annexe Restauration	560 270	20 500	580 770
67	67441	aux budgets annexes et aux régies dotées de la seule autonomie financière	145 061	220 000	365 061

270 200

#### RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chapitre	Article	Objet	Voté BP + BS	Proposition DM2	Total après DM
73	7351	Taxe sur la consommation finale d'électricité	270 000	95 000	365 000
74	7478	Autres organismes	1 201 680	133 200	1 334 880
74	74834	Etat - Compensation au titre des exonérations des taxes foncières	1 108 000	42 000	1 150 000

270 200

#### DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chapitre	Article	Objet	Voté BP + BS	Proposition DM2	Total après DM
204	2041512	Bâtiments et installations	0	10 000	10 000
204	2041582	Bâtiments et installations	0	112 200	112 200
21	2128	Autres agencements et aménagements	274 306	11 500	285 806
21	2135	Installations générales, agencements, aménagements des constructions	731 700	74 766	806 466
21	2152	Installations de voirie	958 172	-91 236	866 936
21	2182	Matériel de transport	182 775	16 000	198 775
23	2313	Constructions	2 338 036	-117 230	2 220 806

RECETTES D'INVESTISSEMENT					
Chapitre	Article	Objet	Voté BP + BS	Proposition DM2	Total après DM
13	1311	Etat et établissements nationaux	0	16 000	16 000
				16 000	

Cet exposé entendu et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à la majorité des voix (26 pour, 0 contre ; 6 abstentions : Jean-Marc LACOMBE, Elisabeth GUIANCE, Mathieu GINESTET, Liliane MONTJAUX, Amar GUENDOZI Isabelle COURTIAL) :

- approuve la décision modificative n°2 du budget principal 2023, telle que décrite ci-dessus.

Fait et délibéré à Onet-le-Château les jour, mois et an susdits  
Pour extrait conforme,

Le Maire,



Jean-Philippe KÉROSLIAN

La Secrétaire de séance,

Marie-Noëlle TAUZIN

Certifiée exécutoire par M. le Maire

Compte tenu de la transmission en Préfecture le : 04 OCT. 2023

Et de la publication le : 04 OCT. 2023